

Contenu pédagogique de la formation

WINDEV NIVEAU AVANCE

durée : 2 jours

Pré-requis (à qui s'adresse cette formation ?)

Cette formation pour développeurs est destinée aux utilisateurs ayant déjà développé des applications avec WINDEV ou ayant préalablement suivi la formation de "Niveau 1".

Objectifs

Vous apprendrez à :

- Maîtriser de nouveaux champs évolués
- Utiliser des nouvelles fonctions du WLangage
- Gérer les conflits d'accès à une base de données
- Utiliser des fichiers texte, ini et xml
- Utiliser des triggers de programmation
- Créer et utiliser des requêtes
- Partager des ressources
- etc.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Pour chaque stagiaire, il est mis à disposition :

- Une machine adaptée
- Le logiciel concerné par la formation

Moyens de suivi de l'exécution de la formation

Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire.

Programme (détails de cette formation)

1. La base de données

- Les requêtes paramétrées
- La gestion des accès concurrentiels et des blocages
- Mise en place du RGPD

2. L'interface Homme/Machine

- Le champ table de programmation
- Le champ jauge
- Les règles d'intégration du multilingue
- Les fichiers INI

- Les champs listes et combos
- Le champ image
- La champ liste image
- Le champ zone répétée de programmation
- Le champ arbre
- Le champ graphe (Histogramme, Secteur, ...)
- Le champ séparateur
- Le champ boîte à outils
- L'ancrage

3. La programmation et les concepts

- Les procédures automatiques
- La gestion des mails (POP, SMTP, Lotus Notes, Outlook)
- La création d'un client FTP
- Les propriétés des objets
- La création d'un fichier texte
- L'intégration d'un fichier XML simple
- La création et l'intégration d'un composant externe

4. Les éditions

- Les codes-barres
- Le passage de paramètres issus de l'IHM

5. L'installation

- Le déploiement LAN

Conditions générales :

Horaires : De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

(nous pouvons également moduler ces horaires pour s'adapter à vos propres contraintes, dans la limite de 7 heures par jour)